

2022.03.10.interOS.DGDDI.3e.appel.MAJ.chgmt.lieu.BERCY	_____	2
2022.03.10.interOS.DGDDI.2e.appel.sondage.revendications	_____	3
2022.03.10.interOS.DGDDI.1er.appel.mobilisation	_____	5



Mobilisation nationale Douanes du jeudi 10 mars 2022 : Rassemblement à Paris devant Bercy !

(suite à décision de la préfecture de Police !)

Depuis des années, la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.) voit une remise en cause de ses missions et structures, le tout bien évidemment accompagné des inévitables suppressions d'emplois en masse !

Le mécontentement des personnels remonte peu ou prou à 1993. Les dernières contre-réformes, sur le transfert/abandon des missions fiscales et la mission *garde-frontières* - où le contrôle migratoire prend le pas sur le contrôle des capitaux et marchandises sans moyens supplémentaires -, nous renforcent dans la conviction que le dialogue social est rompu.

Depuis plusieurs mois, notre intersyndicale, représentant l'ensemble des organisations syndicales douanières, appelle à une mobilisation nationale, via un rassemblement à Paris ce jeudi 10 mars 2022.

Nous avons déposé en ce sens une demande de rassemblement devant l'Assemblée nationale, afin d'interpeller symboliquement la représentation nationale. La session parlementaire achevée, il s'agissait à un mois du premier tour des élections présidentielles de faire écho à la surdité de la majorité gouvernementale à nos demandes sur la mandature écoulée. **Depuis plusieurs semaines, nous attendions une réponse de la Préfecture de Police.** Ce lundi 07 mars, le couperet est tombé : refus !

Après moult relances, nous apprenons ce jour que le rassemblement aura finalement lieu devant le ministère des Finances (place du Bataillon-du-Pacifique), à Bercy.

Nous appelons nos collègues, nos invités représentant les autres secteurs professionnels, toutes les personnes intéressées, à se joindre à nous à Bercy à partir de 11h30 ! Les prises de parole débuteront à 13h30.

**Pour une défense du service public douanier !
Pour une administration de régulation
et de protection forte au service des citoyens !**



Mobilisation nationale du jeudi 10 mars 2022

Adresse de l'intersyndicale aux douanières et douaniers

L'intersyndicale n'avait pas réuni tous les douaniers depuis la dernière manifestation nationale organisée à Clermont-Ferrand en mars 2017.

Depuis le conflit de 2019, la corporation affronte mépris, restructurations, suppressions d'emplois et de missions, fin du paritarisme, déni de dialogue, interruption de négociation par le Ministre et avenir incertain...

La coupe est pleine !!!

L'intersyndicale rencontre les élus locaux et nationaux, alerte la presse, sensibilise les acteurs qui ont besoin de notre présence partout sur le territoire.

Si cela ne suffit pas, ce sont tous les douaniers unis qui vont le faire !

C'est ce qu'il ressort de la consultation unitaire opérée durant le mois de janvier par l'outil de sondage. En à peine 4 semaines, près de 2500 collègues ont répondu, et le constat est sans appel :

Questions posées via l'outil de sondage de l'intersyndicale	Pourcentage de réponses		
	Oui	Non	Pas concerné
Les réformes incessantes, l' instabilité dans notre administration sont-elles pour vous une source d' inquiétude pour l'avenir ?	94,5%	5,5%	néant
Constatez-vous une dégradation dans l'exercice de vos missions ?	86,4%	13,6%	néant
Êtes-vous en situation de souffrance à votre poste de travail ?	41%	59%	néant
Votre poste est-il concerné par l'annonce du transfert des missions fiscales ?	46,7% (en totalité : 12% + partiellement : 34,7%)	53,3%	néant
L'annonce du transfert des missions fiscales est-elle une source de stress ou d' anxiété dans votre rapport au travail ?	63,8%	36,2%	néant
L' encadrement de proximité est-il suffisamment informé sur les conséquences de ces annonces ?	14,8%	57,9%	27,3%
Vous sentez-vous suffisamment informé(e) par votre direction sur les conséquences de ces annonces pour votre activité professionnelle présente ou à venir ?	8,3%	76,8%	14,9%
Envisagez-vous dès à présent de changer de poste en raison de l'annonce du transfert des missions fiscales ?	54,9%	17,7%	27,4%
Vous sentez-vous suffisamment informé(e) par les organisations syndicales sur la question du transfert des missions fiscales ?	78%	22%	néant
Seriez-vous prêts à suivre un appel à la grève porté par les organisations syndicales sur le sujet de la sauvegarde des missions douanières et le renforcement des moyens et des effectifs ?	76,7%	23,3%	néant
Seriez-vous prêts à vous mobiliser au niveau national pour un grand rassemblement douanier ?	72,9%	27,1%	néant
Seriez-vous prêts à vous mobiliser localement lors des réunions institutionnelles avec la Direction ?	61,4%	38,6%	néant

Cette manifestation nationale sera l'occasion de montrer aux dirigeants et parlementaires, aux candidats à l'élection présidentielle, comme cela s'est déjà produit, que nous n'entendons pas brader nos effectifs, nos droits, nos missions, nos brigades et bureaux, que nous entendons obtenir la reconnaissance salariale qui nous est due.

Ainsi, le préavis de l'intersyndicale reprend les exigences suivantes :

- CONTRE le Transfert/abandon des missions fiscales (TMF), chantier qui fera perdre 700 emplois à minima d'ici 2024, et des dizaines de milliards d'euros dans les caisses de l'État et des collectivités locales.
- CONTRE la destruction de milliers de postes ces dernières années, la mise sur la sellette des missions supports, et le dépérissement de la DGDDI dans plusieurs dizaines de départements.
- CONTRE le laboratoire Surveillance en Auvergne-Rhône-Alpes (Lab AuRA), expérimentation unilatérale attaquant les conditions de travail des personnels, notamment par la remise en cause des cotes de service, de la gestion des infracteurs et des règles de sécurité.
- CONTRE la loi de transformation de la Fonction publique (LTFP) et les Lignes directrices de gestion (LDG) *mutations* et *promotions* instaurant opacité dans la gestion des personnels.
- CONTRE la diminution des ratios promus-promouvables (« pro-pro ») intra et inter-catégoriels.
- CONTRE la non reconnaissance de la technicité et des pertes de niveau de vie.
- CONTRE la politique de performance, aux indicateurs coupés des réalités.
- CONTRE le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens 2022-2025, document creux recyclant les engagements obtenus de haute lutte lors de la mobilisation des personnels au printemps 2019.
- CONTRE la perte du regard statistique sur les échanges de biens intra-communautaires (DEB).

- POUR des recrutements massifs et indispensables de personnels.
- POUR un renforcement du maillage territorial des services.
- POUR des déroulements de carrière transparents.
- POUR une réelle revalorisation indemnitaire, avec un abondement de 300 € nets/mois pour tous.
- POUR un service public douanier, socialement et écologiquement utile, garant de la sécurité des biens et des personnes.
- POUR une formation initiale et continue de haut niveau.
- POUR une action sociale de haut niveau.
- POUR une amélioration des conditions de travail, tenant compte des remarques et revendications des personnels.
- POUR le respect des droits en matière de gestion des personnels (dépôt de congés, autorisations d'absence, etc).
- POUR le respect des engagements de 2019 sur la bonification/compensation retraite.
- POUR la création d'un système de compensation relatif à la pénibilité des agents sédentaires.

**Il est temps pour nous toutes et tous,
rassemblés, déterminés à se faire entendre,
de nous retrouver à Paris le 10 mars prochain.**

Partout sur le territoire l'organisation se met en place pour le déplacement. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants locaux pour en connaître les modalités.

La corporation a toujours su se rassembler pour défendre et renforcer le service public douanier, nous serons toutes et tous au rendez-vous !

Paris, le mercredi 2 février 2022
L'intersyndicale CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC



Le 10 mars, grande mobilisation des Douaniers

La Directrice Générale n'a pas su nous défendre devant le ministre Dussopt. Elle est disqualifiée. Le ministre, dans le plus grand mépris, ferme la porte à toute négociation sur la mise en place d'une mesure indemnitaire pérenne suite au transfert de nos missions fiscales.

La rupture du dialogue social avec la Direction Générale est consommée.

La vengeance du duo Darmanin / Dussopt suite au printemps douanier de 2019 :

- Transfert des missions fiscales et perte sèche de 700 emplois ;
- Les services support sur la sellette ;
- La Surveillance sous laboratoire pour regrouper les unités et bouleverser les cotes de service ;
- Menace sur les répartitions contentieuses ;
- Nos mutations et promotions saccagées par les Lignes Directrices de Gestion ;
- Aucune revalorisation du point d'indice sur le quinquennat ;
- Injustices sur la bonification retraite non corrigées.

Après

Le Beauvau de la Sécurité...

... Le Ségur de la Santé...

... **Le Que-dalle de la Douane.**

Nous vous appelons dès à présent à faire du 10 mars une grande journée de mobilisation, et à vous associer aux initiatives locales que nous allons proposer.

Ultime marque de mépris, la « prime de Noël 2021 », annoncée à grand renfort de courrier à tous les agents, probablement annulée ! Encore une promesse non tenue par nos dirigeants qui portent la trahison en bandoulière.

L'intersyndicale DGDDI : CFDT-CFTC – CGT – USD-FO – SOLIDAIRES – UNSA-CGC